

## Accès à l'université: feu vert du Parlement, la gauche et des syndicats critiques

Paris, 15 févr. 2018 (AFP) -

Le Parlement a donné jeudi son feu vert définitif au projet de loi changeant les règles d'accès à l'université, dont Parcoursup déjà lancé, que la majorité vante comme un progrès alors que la gauche dénonce une sélection et que le premier syndicat étudiant se fâche.

Dans la matinée, par 49 voix contre 13, l'Assemblée nationale a donné son ultime feu vert au projet de loi sur l'"orientation et la réussite des étudiants", qui vise notamment à supprimer le tirage au sort et réduire le taux d'échec en première année de fac, dans la version de compromis trouvée entre députés et sénateurs il y a deux jours.

Dans l'après-midi, le Sénat a mis le point final à l'examen du texte en le votant par 250 voix (droite, LREM et RDSE, à majorité radicale) contre 93 (PS et CRCE, à majorité communiste).

Traduction du plan étudiant présenté en octobre, la réforme prévoit entre autres la fin du tirage au sort dans les filières en tension et le rattachement des étudiants au régime général de la Sécurité sociale. Chaque université traitera la demande d'inscription de manière personnalisée et répondra au vu des "attendus", compétences et connaissances requises pour être admis dans la filière souhaitée.

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur Frédérique Vidal, le nouveau système a "pour épine dorsale" la volonté "d'accompagner plus de lycéens et d'étudiants vers l'enseignement supérieur et la réussite".

Saluant "la fin de la sélection par l'échec", les députés LREM-MoDem ont apporté leurs suffrages, comme les UDI-Agir-Indépendants. LR, qui avait voté contre en première lecture, s'est abstenu après les modifications obtenues par les sénateurs, en regrettant une réforme "timide" et un mot sélection "resté tabou".

Jusqu'au bout, socialistes, communistes et Insoumis ont rejeté "cette nouvelle sélection qui ne dit pas son nom" (George Pau-Langevin, Nouvelle Gauche) et une réforme "idéologique" (Marie-George Buffet, PCF).

"C'est un vrai rendez-vous manqué", a jugé la sénatrice PS Sylvie Robert, tandis que, pour son collègue CRCE Pierre Ouzoulias, on avance "vers un système libéral où ce sont les universités qui choisissent leurs étudiants".

- "Aux oubliettes" - Alors que les inscriptions sont ouvertes depuis le 22 janvier sur Parcoursup, qui remplace la plateforme APB, fortement décriée l'été dernier, le nouveau système alimente des inquiétudes, y compris de certains partisans, et un afflux dans les cabinets privés de conseil en orientation.

Si elle n'a cessé de marteler au fil des semaines que chaque lycéen recevra "une proposition" à l'issue de Parcoursup, la ministre et ancienne présidente d'université a reconnu récemment qu'il fallait "un grand travail de pédagogie", entre autres pour expliquer "les 13.000 formations" sur la plateforme.

Le parcours parlementaire a été ponctué de deux mobilisations syndicales sans grand élan notamment contre Parcoursup, vu par l'intersyndicale comme un moyen de "sélectionner, décourager un certain nombre de lycéens", "mettre en compétition".

Mais la Fage, le premier syndicat étudiant, jusqu'alors soutien du projet de loi, a affirmé jeudi ne plus pouvoir s'associer à un texte "vidé de sa substance" par le compromis députés-sénateurs. L'organisation a demandé à la ministre des "garanties concrètes et tangibles" sur un nombre de places à l'université conditionnées par le nombre de candidatures et non des critères d'insertion professionnelle.

Se voulant rassurante, Frédérique Vidal a notamment assuré jeudi que "rien dans le projet de loi" n'autorise "que soit conduite une politique malthusienne de réduction des capacités d'accueil sous quelque prétexte".

Lancé dans une course de vitesse pour appliquer sa réforme, le gouvernement a pris le décret pour lancer la plateforme avant que la loi soit adoptée. Une méthode "contraire à la loi" qui "inverse la hiérarchie des normes", pour les sénateurs communistes, qui ont fait un recours devant le Conseil d'Etat.

Et la gauche envisage désormais un recours commun au Conseil constitutionnel.

La France insoumise espère aussi, selon la formule d'Eric Coquerel, que "les jeunes sauront faire en sorte" que ce texte, instaurant "une frontière sociale pour des centaines de milliers" d'entre eux, ira "aux oubliettes de



PAYS :France  
SURFACE :106 %  
PERIODICITE :Quotidien



► 15 février 2018 - Edition Fil Gen

l'Histoire". LFI et Jean-Luc Mélenchon tentent d'"instrumentaliser la jeunesse" en encourageant des mobilisations, a critiqué ces dernières semaines le rapporteur LREM, ex-PS, Gabriel Attal, pour lequel ces détracteurs n'ont "pas proposé une seule alternative".

ic-chl-jlp/frd/fm

Afp le 15 févr. 18 à 18 26.